

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi 6 février 2024, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot (**salle A1-033**) situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Bloc de résolutions et information
4.1. Résolutions
4.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2023;
4.2. Reddition de comptes
4.2.1. Calendrier scolaire de la formation professionnelle 2024-2025 modifié;
4.2.2. Rapport annuel sur le nombre d'élèves en équivalent à temps plein à la formation professionnelle;
4.2.3. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d'un contrat;
4.2.4. Rapport annuel sur les congés de maladie du personnel de plus de 5 jours;
4.2.5. Composition des comités statutaires (CCG, CRR, CERÉ);
4.2.6. Liste des organismes affiliés;
4.2.7. Transport scolaire;
4.2.8. Suspension des activités du siège social durant la période estivale;
5. Point de décision
5.1. Dispense d'adhésion au <i>Fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec</i> ;
6. Point d'information
6.1 Avis - PRÉ;
7. Rapport du directeur général
8. Levée de la séance